

# Le Thoronet

## Chez vous



Infos municipales

Actus commerciales

Vu au Thoronet

...

# Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4

Etat civil

Le Thoronet pratique

Infos municipales 5/6

Hommage à Simonne Peyre 5

Dossier Sécheresse 2017

Les vacances d'automne des jeunes 6

Ecole de Musique

Raid Amazones

Actus commerciales 7

Lou Crousadou

Pharmacie

Iyari Yoga

Infos municipales 8/9

RD17 : vitesse = danger 8

Service FAIRE

A.P.E du Thoronet

Point Information du Thoronet 9

Appli My Predict

Vu au Thoronet 10/14

Évènements sportifs, associations, cérémonies, soirées... la vie du village, en images, ces trois derniers mois.

Infos municipales 14/15

Association Autisme Relais Accompagnement 14

Débroussaillement : des règles toute l'année 15

À vos agendas ! 16

Sorties, sport, vœux du Maire... votre programme pour le prochain trimestre



L'association des jeunes de l'école du Thoronet



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal

Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET

Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer

Impression : AGMM. RC 91B161.

Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.



En couverture :  
La Place de la Mairie  
décorée pour Noël

Chères Thoronéennes, chers Thoronéens,

Aujourd'hui j'aborde avec vous des thèmes qui nous sont chers à tous. Je pense d'abord au dossier « Mouvements de terrain » suite à l'épisode de sécheresse en 2017 après lequel nous avons demandé aux autorités la déclaration de notre commune en état de catastrophe naturelle.

Notre demande a été rejetée et de nombreux administrés se trouvent face à des frais importants de rénovations auxquels ils ne peuvent faire face. Nous avons demandé des explications à la Préfecture qui répond qu'elle n'a pas de pouvoir face à la commission interministérielle. Les responsabilités sont décentralisées mais pour autant les moyens d'agir ne le sont pas. Mais nous ne baissons pas les bras face au silence des pouvoirs publics pour faire valoir vos droits.

Nous sommes tous dans le même bateau qui connaît actuellement une tempête considérable, on le voit avec les mouvements sociaux des gilets jaunes qui sont le reflet d'une réalité générale. Les décisions qui nous touchent au plus près sont malheureusement prises en hauts lieux sans tenir compte de cette dure réalité du terrain.

***C'est d'ailleurs une nouvelle très concrète qui vient alimenter ce constat désolant. En effet, la commune et son Service des Eaux fait face à une réglementation sur la durée du travail qui ne répond en rien aux exigences du Service Public d'astreinte de l'eau potable. Chers administrés, par suite d'un décret jamais publié, nous sommes confrontés à des règles totalement inadaptées pour le service et qui mettent à mal notre volonté de vous servir.***

***Aujourd'hui et à l'avenir, nous ne pouvons plus assurer une astreinte au Service de l'Eau comme nous le faisons depuis vingt ans. Dès lors, si nous rencontrons des problèmes après 19h30, le rétablissement n'aura lieu qu'à partir de 7h30, le lendemain (hors week-end). Nous entreprenons des recherches de solutions adéquates et respectant la légalité. Nos parlementaires ont également été sollicités.***

Nous pourrions nous laisser emporter par le désespoir et l'incompréhension mais ce n'est pas le cas même si chaque jour est une lutte considérable et croyez moi, il faut plus que de la foi pour embrasser les responsabilités qui pèsent actuellement sur les élus territoriaux. C'est un véritable sacerdoce et j'avoue ne pas être mécontent à l'idée de passer la main !

Vous trouverez dans ce numéro de nombreuses informations municipales et beaucoup autour de la vie associative de notre commune. Sport, environnement, handicap, jeunesse... Au Thoronet, l'art de vivre citoyen trouve tout son sens. Plongez vous dans cette lecture instructive et apprenez à mieux connaître vos voisins, votre village, les initiatives engagées, les solutions proposées... Elles sont à portée de main, à deux pas de chez vous.

Laissez moi enfin vous souhaiter, malgré la conjoncture actuelle en berne, de belles fêtes de fin d'année, et une nouvelle année pleine d'espoir, de nouvelles idées, d'engagements, et de réalisation personnelle.

Gabriel Uvernet  
Maire du Thoronet.

## Communication :

### ***Avis aux associations et commerçants***

La prochaine parution du Thoronet Chez Vous est prévue : fin mars 2019.

Toutes les associations et tous les commerçants du Thoronet sont invités à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...) dans les temps pour espérer une parution.

#### ***Date limite de dépôt des informations :***

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la parution.

Pour chaque information à paraître, transmettez des **photos en pièce jointe du mail** ainsi que des **adresses, numéros de téléphone et adresses mail**.

**Adresse Mail :** lethoronet@hotmail.fr

*L'équipe de communication remercie par avance les associations et les commerçants de leur coopération !*

# Infos municipales

## Etat civil

### Ils sont nés

Elias Badawi, le 09/11.

### Ils se sont mariés

Gohey Stéphane et Cost Priscillia, le 06/10.

### Ils se sont pacsés

Raguseo Michel et Froissart Margaret, le 12/10.

Carvalho Eric et Sage Dorothée, le 06/11.

Delaval Frédéric et De Roux-Clairet Laurence, le 07/12.

### Ils nous ont quittés

Bertolotto Jeannine, le 24/09.

Cazzola Dominique, le 20/10.

Lemonnier William, le 29/10.

Leclercq Jean-Louis, le 31/10.

Roveta Jeannine, le 24/11.

Facello Carla, le 07/12.



*Dans les bras de sa soeur, le petit Elias, né dans sa maison, au Thoronet, le 9 novembre dernier.*

## Le Thoronet pratique

Mairie :  
contact@lethoronet.fr

Accueil - C.C.A.S - Elections - Cimetières -  
Etat civil - Cartes d'identité : 04 94 73 87 11

Fax : 04 94 60 10 57

Urbanisme - Cadastre : (uniquement le matin)  
urbanisme@lethoronet.fr 04 94 73 80 75

Ressources Humaines :  
rh@lethoronet.fr 04 94 73 80 74

Comptabilité, Cantine :  
comptabilite@lethoronet.fr 04 94 73 81 47

Service de l'eau, Assainissement :  
servicedeseaux@lethoronet.fr 04 94 73 81 49

Services Techniques :  
servicestechiques@lethoronet.fr 06 12 62 01 40

**Urgence eau : Alain Martin :** 06 82 74 05 95

Point Information du Thoronet :  
tourisme@lethoronet.fr 04 94 60 10 94

Maison des Jeunes : 04 94 76 35 70

Police Municipale :  
policemunicipale@lethoronet.fr  
A.S.V.P 06 12 62 01 47

Pharmacie des Vignes : 04 94 68 02 26

Structure vétérinaire « Le Patio » : 04 94 47 48 28

### Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Muriel Bourgeois et  
Docteur Romain Pegaz Fionnet 04 67 72 75 12  
Docteur Christophe Duvoy 09 73 01 90 10

**Psychologue :** Claudine Briatore 06 12 82 91 15

### Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski 04 94 60 11 13  
Vincent Demassue (osthéo D.O) 06 74 60 16 82  
Alexandre Picavet (osthéo D.O) 06 23 06 04 00

### Infirmiers libéraux :

Catherine Pique 04 94 73 83 41 - 06 16 75 31 60  
Romain Masson 06 25 92 30 09  
Valérie Barbaras 06 19 13 37 51  
Stéphanie Goncalves 06 84 16 52 93  
Sophie Picard 06 77 11 53 40

### Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy 06 50 04 72 98  
Taxi Franck 06 17 48 82 34

### Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés  
Garde : Samedi de 12h à 24h - 15  
Dimanche & jours fériés de 8h à 24h

### Culte :

Messe le samedi à 18h : Eglise Ste Marie du Thoronet  
Père Alain Boussand (Curé) 04 94 73 70 53  
Père Estéban Soria (Vicaire) ou  
Abbé David Bonnetin (Diacre) 09 63 63 37 95  
Abbaye du Thoronet  
Messe le dimanche à 12h, chorales : 04 94 60 43 90

## Simonne Peyre :

### *un hommage gravé dans la pierre*

En souvenir de Madame Simonne Peyre (1923-2018) grande bienfaitrice du Thoronet, Monsieur Gabriel Uvernet, Maire du Thoronet, et son Conseil Municipal ont fait ériger une stèle au pied de son olivier situé carrefour des Lorguais, en remerciement des bienfaits prodigués à la commune et aux animaux.

La stèle a été conçue et fabriquée par Pierres de Rosette, tailleur de pierres au Thoronet.



## Sécheresse 2017 :

### *Le Thoronet retoqué ne renonce pas*

Il y a quelques temps, la presse locale annonçait que la commune du Thoronet n'avait pas obtenu gain de cause auprès de la Préfecture suite à sa demande de classement en catastrophe naturelle pour l'épisode de sécheresse de 2017.

Le 29 novembre dernier se tenait au Val une réunion entre les maires des 15 communes n'ayant pas été reconnues en catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain dûs à la sécheresse de 2017.

Un article paru dans Var Matin le 1<sup>er</sup> décembre faisait état de la situation actuelle et de la détermination sans faille des communes lésées. En effet, sur la carte publiée, on voit nettement une bande de communes non reconnues en Catastrophe Naturelle.

Les limites déterminant une commune en catastrophe naturelle ou pas sont considérées comme arbitraires étant donné les prévisions et alertes sécurité qui concernaient tout le Var et bien sûr, la réalité du terrain, qui a également concerné le département entier.

Les élus, déterminés à obtenir gain de cause, n'en restent pas là et ont rédigé une lettre adressée au Préfet, demandant un recours gracieux pour un réexamen de chaque situation.

Au Thoronet, ce sont pas moins de 98 foyers qui avaient déposé un dossier en Mairie pour appuyer la demande de reconnaissance en catastrophe naturelle. De nombreux foyers ont besoin d'aide pour faire face aux frais engendrés par cet épisode de sécheresse et la mairie compte bien faire entendre leur voix, quitte à faire appel au tribunal administratif si l'action auprès du Préfet devait rester lettre morte.



### **BON À SAVOIR :**

La préfecture n'a pas la main sur les dossiers « catastrophe naturelle ».

Elle transmet les dossiers à la **commission interministérielle décisionnaire**.

Cette dernière tient compte des rapports des experts appuyant les demandes des communes pour donner un avis favorable ou non aux demandes.

# Infos municipales

## Maison des Jeunes :

### *des vacances d'automne actives*

Pendant ces vacances d'automne, entre 12 et 20 jeunes sont venus régulièrement à l'Espace Jeunes où ils ont apprécié de se retrouver entre copains autour d'une partie de baby-foot, de billard ou s'initier à des jeux de société (concept, esquisse, yams, jeux de cartes : rami, belote, poker...)

Les jeunes ont pu également s'adonner, dans une grande convivialité, à des activités manuelles sur le thème d'halloween et décorer leur structure.

Quelques jeunes, motivés, se sont investis dans la préparation de la fête d'Halloween organisée par les parents d'élèves (création de décorations, aide à l'ornement de la salle, animation d'ateliers créatifs) pour le plus grand plaisir des enfants du village.

Une sortie à Gravity Space à la Seyne sur Mer a ravi les filles qui ont pu s'éclater sur 25 trampolines indoor où bondir fut un réel plaisir !



## Ecole de Musique :

### *plus, c'est mieux !*

Après une rentrée des classes intense, l'école de musique du Thoronet La Coupo Santo souhaite innover et propose pour la toute première fois des stages de musique pendant les vacances de Février et de Pâques.

Envie d'approfondir les connaissances acquises sur son instrument ? de partager un moment de musique dans une ambiance sympathique et détendue ? de jouer «ensemble» ? Venez vite vous inscrire, que vous soyez déjà élève de l'école ou non !

Plus d'info sur le blog de l'école <http://lacouposanto.over-blog.com>



## Raid Amazones 2019

### *le sport féminin et solidaire*

Du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril 2019, le Sri Lanka accueille le Raid Amazones. Les valeurs portées par cette aventure sont la solidarité, la générosité, l'engagement, l'aventure, le partage, la volonté et le dépassement de soi.

Pour faire écho à ces valeurs, **Juliette Gerphagnon et Marjorie Viort (Equipe Les Félines)** y participent pour défendre deux associations : **Téhani et les enfants Phelan-McDermid** et **Attrap' Rêves**, qui visent à faciliter le quotidien des personnes atteintes d'un handicap.

Partagez cette aventure humaine hors normes avec *Les Félines* en sponsorisant leur participation par un don vous apportant des avantages en terme de communication mais également des avantages fiscaux.

**Pour en savoir plus et soutenir Juliette et Marjorie dans leur action, contactez-les sur :**

**lesfelinesamazones@gmail.com**

**Juliette GERPHAGNON / 06 13 70 00 20 & Marjorie VIORT / 06 88 16 71 70**



## Lou Crousadou

### *Installez-vous au chaud !*

L'été dernier, le restaurant Lou Crousadou ouvrait ses portes à l'entrée du village. Après quelques mois et pas mal de travaux, le chef est heureux de vous accueillir dans une salle intérieure qui, vu la saison, saura se remplir rapidement, c'est certain !

Ouvert du vendredi au mercredi, de 12h00 à 14h00 et de 19h à 22h00  
(Fermé dimanche midi et jeudi)

**Réservations et commandes au 07.68.38.88.55**



## Pharmacie des Vignes :

### *du mouvement !*

Il y a quatre ans, presque jour pour jour, la pharmacie des Vignes ouvrait ses portes, pour le plus grand bonheur des Thoronéens et après de longues années de bataille ! Aujourd'hui, il est temps pour Gérard et Françoise Schwadrohn de profiter un peu de la vie en partant à la retraite.

N'ayez crainte ! La relève est assurée par la dynamique Sabine Gasperi, qui reprend les rennes de la pharmacie dès le 14 janvier 2019. Vous retrouverez alors les préparatrices que vous aviez l'habitude de côtoyer dans votre officine et vos dossiers sont transmis pour un suivi parfait !

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés.



## Iyari Yoga :

### *le yoga et bien plus encore*

Magali Tirel propose des cours de yoga hebdomadaires, le matin et le soir dans un lieu pittoresque et enchanteur : le salon du vieux moulin à eau du Pont d'Argens. Hatha yoga, yoga dynamique, relaxation, méditation... allez plus loin grâce à sa vision holistique de l'humain et de son environnement.

#### **Contact :**

iyariyoga@gmail.com

Tél. 06.15.20.45.30

www.iyariyoga.com



*Bon à savoir : cours privés, stages et ateliers le week-end.*

## ASDC Le Thoronet :

### *l'Association citoyenne*

L'Association Sauvegarde des Codouls se mobilise contre l'implantation par la société SOMECA d'un concasseur BTP sur notre territoire.

Son action vise à lutter contre la dégradation de l'environnement thoronéen, préserver le calme et la quiétude dans le village, la sécurité routière et la qualité de vie actuelle et des générations futures.

Retrouvez la pétition de soutien à l'action de l'ASDC sur leur page Facebook :  
L'ASDC du Thoronet ou par mail : [contact.lasdc@gmail.com](mailto:contact.lasdc@gmail.com)

## Route du Thoronet RD17

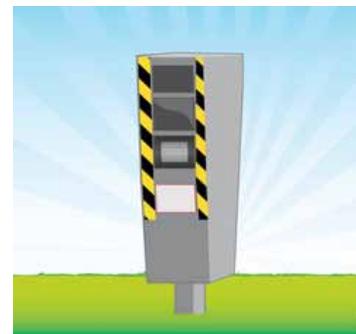
### Vitesse = danger

Dernièrement, les communes du Thoronet et du Cannet des Maures, en concertation avec le chef du Pôle Territorial Provence Méditerranée du Département du Var, ont mené une réflexion sur les vitesses excessives notées sur la route du Thoronet qui présentent un risque d'accident très élevé.

Le radar pédagogique à l'entrée du village est d'ailleurs en maintenance suite à des blocages réguliers dus à une vitesse trop importante enregistrée.

Il a donc été demandé au Préfet du Var la pose d'un radar sanction sur cette route. L'emplacement resterait encore à déterminer mais le premier pas est fait.

Votre bulletin municipal saura vous faire part de la suite donnée par la Préfecture à cette demande.



## Service FAIRE

### le confort énergétique pour tous

La communauté de communes Cœur du Var dont fait partie Le Thoronet donne accès gratuitement au service public FAIRE, un accompagnement et du conseil en matière de rénovation énergétique.

Réduire ses factures d'énergie, améliorer le confort d'un logement quelle que soit la saison, augmenter la valeur de son bien... Un conseiller répond aux questions des administrés dans ce domaine, aide à définir un projet de rénovation, accompagne techniquement, informe sur les aides financières disponibles et étudie les devis.

Pour poser vos questions à un conseiller FAIRE, contactez l'Agence des politiques énergétiques du Var :

Par téléphone, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 : 04.94.99.17.25

Par mail : [infoenergie@cofor83.fr](mailto:infoenergie@cofor83.fr)

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec un conseiller auprès de la permanence territorialisée située au Luc-en-Provence, Quartier Précoumin, Route de Toulon.



## Association des Parents d'Elèves :

### Agir ensemble pour les enfants

L'APE compte 12 parents d'élèves et constitue un lien privilégié entre l'école, la commune et les familles. Tous les niveaux de classe sont représentés et l'APE organise tout au long de l'année des opérations comme « Un Fruit à la Récré », qui a rencontré un vif succès ou encore des collectes de fonds pour la coopérative scolaire par le biais de Lotos, fêtes et tournois.

L'APE a également soutenu l'installation d'une climatisation en maternelle, la mise en place d'une maintenance informatique, le maintien du poste d'AVS et bien d'autres actions encore visant à améliorer la vie scolaire.

#### Contactez l'APE :

Par mail : [lesparentsduthoronet@gmail.com](mailto:lesparentsduthoronet@gmail.com)

Sur Facebook : Les parents d'élèves de l'école du Thoronet

Ou rencontrez-les tout simplement à la sortie de l'école !



**Bon à savoir : une boîte aux lettres est à votre disposition en Primaire !**

## Point Information du Thoronet :

### *un bilan 2018 encourageant*

Le point Information du Thoronet est désormais sous la compétence de la Communauté de Communes Cœur du Var. Dans ce cadre, voici en quelques lignes le bilan de la saison estivale 2018 :

Chaque été, l'effectif du Point Information de Tourisme du Thoronet accueille des stagiaires pour améliorer leur formation dans le cadre de leurs études. Cet été, il s'agissait de Léa Saunier et Lise-Anne Lopy.

Annette Van Petegem, agent du Point Information et Catherine Château, CDD de droit public, ont beaucoup apprécié l'aide efficace et dynamique des deux stagiaires durant cette période.

Le point Information a traité 3668 actes pendant la saison 2018 (Juin, Juillet Août), nombre qui ne cesse de s'accroître depuis ces dernières années.

Le Point Information est à la disposition de chacun pour tous renseignements touristiques mais aussi pratiques. Son rôle ne se limitant pas à délivrer des informations uniquement aux estivants et visiteurs de passage mais aussi aux Thoronéens qui peuvent en bénéficier tout au long de l'année.

Le point Information du Thoronet met à la disposition de ses visiteurs 350 références de documents :

- les villages des alentours,
- les activités de loisirs et sportives,
- les parcs d'aventures, le Verdon, les ballades en mer et les horaires des bateaux, des bus et des trains,
- les grottes, les espaces nature, les parcs animaliers, les golfs,
- les restaurants, les hôtels, le Centre d'Hébergement et les locations saisonnières,
- les brochures des manifestations et des événements régionaux,
- les monuments et les sites à visiter,
- les produits du terroir, les domaines viticoles et les artisans d'art.

Différents dépliants thématiques sont proposés gratuitement aux touristes ainsi qu'aux Thoronéens.

**N'hésitez pas à consulter le site du Point Information du Thoronet :  
<http://www.tourisme-lethoronet.com>**

## My Predict

### *l'appli pour ma sécurité*

Aujourd'hui face aux risques, chaque citoyen doit être en mesure d'adopter les bonnes attitudes pour sa sauvegarde, celle de sa famille ainsi que celle de ses biens.

Pour cela, il faut être informé dans les délais utiles en cas de phénomènes à risques d'inondation, de submersion, de tempête ou de forte chute de neige.

L'application My Predict permet d'être moins vulnérable face à un phénomène à risque en se préparant de manière appropriée, et en suivant l'évolution de la situation et des consignes : quel comportement adopter ? À quel moment faire évoluer ses mesures de sauvegarde ?

L'application pour smartphone My Predict (GRATUITE) est enrichie de la géolocalisation, offrant ainsi en temps réel des données complètement adaptées au lieu de résidence de l'utilisateur.

Depuis la page d'accueil, le particulier accède également à des propositions de consignes à mettre en œuvre avant, pendant, et après les événements à risque.

**Les autorités s'efforcent de vous informer au mieux et le plus rapidement possible des risques, n'hésitez pas cependant à télécharger cette application pour encore plus de sécurité et des réflexes adaptés à votre situation.**



# Vu au Thoronet

## Alternatiba : *à vélo pour le climat*

Le 10 septembre dernier, Le Thoronet accueillait la pause déjeuner de l'étape de tour étendue, allant de Draguignan à Correns. Ce fut l'occasion de faire visiter le jardin associatif de la commune et de faire (re)découvrir l'action de Var en Transition autour d'un stand monté pour l'occasion.

Cette étape était organisée par l'association Les Colibris du Thoronet.

Rappelons qu'Alternatiba est un mouvement d'ampleur nationale qui vise à mettre en exergue toute solution alternative permettant de préserver l'environnement et luttant contre le réchauffement climatique afin de proposer un avenir meilleur aux générations futures. Le tour Alternatiba va, à vélo, à la rencontre d'une France décidée à changer le système.

Retrouvez plus d'informations sur <https://tour.alternatiba.eu>



## Boulistes : *à table pour refaire les manches !*

Le 15 septembre dernier, après un concours bien sympathique, les boulistes se retrouvaient autour de leur traditionnel repas sur le terrain.



## Virades de l'espoir : *du souffle contre la maladie*

Le 28 septembre, se tenait avec les enfants de l'école Lucie Aubrac les Virades de l'Espoir. Comme chaque année, les élèves du Thoronet et des parents ont donné leur souffle pour les enfants qui en manquent, atteints de la mucoviscidose.

Depuis la création de «Vaincre la Mucoviscidose», l'espérance de vie d'un malade est passée de 7 à 50 ans, 2 traitements agissant contre les causes de la maladie ont été trouvés et aujourd'hui plus d'adultes que d'enfants vivent avec la maladie.

Néanmoins, il n'est toujours pas possible à ce jour de guérir de cette maladie qui reste mortelle. En 2018, les sommes collectées lors des Virades de l'espoir ont permis le financement de 56 programmes de recherche pour accélérer les espoirs de guérison.



## Randonnée des mines de bauxite

### *vous marchiez? Dansez maintenant !*

Le 7 octobre dernier, les sportifs et amoureux de la nature s'étaient donné rendez-vous pour la 15<sup>ème</sup> édition de la randonnée des mines de bauxite, organisée par le Foyer Rural. Fait tout à fait exceptionnel, la météo était tellement violente ce jour là, que les organisateurs ont été contraints d'annuler la randonnée devenue trop dangereuse.

Qu'à cela ne tienne, les participants étant présents, tout le monde est resté pour danser et chanter ensemble, faute de pouvoir marcher !



## La grande lessive :

### *l'art étendu en place publique*

Juste avant les vacances de la Toussaint, les élèves de l'école Lucie Aubrac offraient à tous les Thoronéens et aux visiteurs, leur exposition annuelle « La grande lessive ».

Leurs oeuvres étaient comme à l'accoutumée « étendues » place de la Mairie, pour le plus grand plaisir, voire étonnement des passants !



## Halloween :

### *petits et grands ont célébré !*

Le soir du 31 octobre, c'est au Comptoir de la Galinette, 10 rue Grande, qu'il fallait attendre les vampires en sirotant un cocktail tout spécialement concocté pour l'occasion !

Mais point de vampire en vue, certainement effrayés par toute cette joie de vivre et les notes entraînantes du concert donné par Denis Farin et son acolyte !

Réveillant les souvenirs par leurs interprétations, chacun s'est senti prêt à pousser la chansonnette à leurs côtés, dans une ambiance bon enfant.



# Vu au Thoronet

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Lucie Aubrac, étant donné la météo plus que dissuasive, avait préféré reporter son évènement au samedi 2 novembre.

Les petits et leurs parents avaient répondu présents dans la salle de l'écomusée, arborant déguisements et maquillages effrayants.

Cette après-midi ludique était organisée en partenariat avec l'association des Professionnels du Thoronet et le Comité des Fêtes et avec l'aide précieuse de la Maison des Jeunes. L'entrée gratuite a permis à tous de participer. Seule la buvette était ce jour-là payante, et tous les bénéfices ont été consacrés à l'opération « Un Fruit à la Récré », montée par l'APE. (Voir article P 6)



## Cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre



### *La mémoire oubliée...*

Cette année encore, la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre, dédiée au souvenir et au devoir de mémoire envers les morts pour la France fut boudée de la jeunesse thoronéenne. Comme l'an dernier, seuls les initiés étaient présents, tant au monument aux morts, place de la mairie, qu'au carré militaire, où furent également déposées des gerbes de fleurs. Aujourd'hui, l'unité se fait en d'autres circonstances et dans d'autres conditions...

## Les Colibris du Thoronet *la citoyenneté ensemble*



Le 9 novembre dernier, l'association des Colibris du Thoronet projetait dans le cadre du festival Alimenterre le film « L'agroécologie dans l'oasis de Chenini : préserver ensemble ».

L'association Colibris83-Dracénie est un groupe local rattaché au « Mouvement pour la Terre et l'Humanisme » fondé par Pierre Rabhi. Elle a pour objectif de mettre en relation les citoyens, les producteurs locaux, les associations oeuvrant dans le cadre « Terre et Humanisme » et d'organiser des évènements sur ce thème. (cf Tour Alternatiba P10).

Les Colibris organisent également au Thoronet des groupements de commandes de produits BIO et locaux sans frais d'adhésion ni engagement. Oeufs, légumes, volailles, miel, fromages... C'est le moyen

de consommer des produits de saison, Bio et locaux, à des prix intéressants.

**Retrouvez toutes les actions des Colibris83-Dracénie et plus d'infos sur : <http://colibritho.free.fr>**

**11 novembre 1918**

**11 novembre 2018...**

Dimanche 11 novembre 2018 se tenait partout en France la cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice de 1918. Très peu sont ceux encore présents qui ont connu cette période sombre de l'histoire. Le travail de mémoire est donc d'autant plus important de nos jours et le rôle des associations du souvenir (UNC, Souvenir Français) s'en trouve renforcé.



## Foyer Rural

### Assemblée Générale 2018

Le 15 novembre, se tenait à la salle des fêtes l'Assemblée Générale du Foyer Rural. Ce fut comme chaque année l'occasion de faire le point sur les événements passés et à venir ainsi que sur les finances de l'association. Le Foyer Rural en a profité pour distribuer le planning de l'année 2019 qui semble fort sympathique, encore une fois !



## Téléthon :

### Le Thoronet solidaire !

Le Téléthon au Thoronet a débuté le 1<sup>er</sup> décembre avec la soirée du Foyer Rural dans la salle des fêtes. Le repas, la soirée dansante et la tombola ont permis de redistribuer, cette année encore, une jolie somme au profit de l'AFM.

Les 7 et 8 décembre, ce sont les associations Sports & Nature, l'école de musique, de danse, de théâtre mais aussi la sophrologie d'Arielle Carnus, qui se sont mobilisés autour de cette solidarité nationale contre les myopathies.

Vente de crêpes « maison » devant l'école, séances de sophrologie et spectacles proposés dans la salle de l'éco-musée qui était comble d'un public solidaire et enthousiaste. Merci à tous et bravo !



L'association des boulistes quant à elle, organisait pour l'occasion son dernier concours de la saison. 37 participants ont permis de récolter 250 € de dons et le club a ajouté 100 € à reverser au Téléthon. Bravo à Philippe Larcher, gagnant pour l'honneur de cette rencontre et merci à Germaine Biqueri et Annie Francetic pour avoir régalié les participants ainsi qu'à Danièle Cluzel pour son excellent vin chaud, et ses succulents gâteaux.

**L'association donne rendez-vous à ses membres aux alentours du 15 mars pour une nouvelle saison bouliste.**



# Vu au Thoronet

**5 décembre**

## *une cérémonie méconnue*

La journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie donne lieu chaque année à des cérémonies à Paris et sur l'ensemble du territoire.

Cet hommage, bien que faisant appel à la mémoire relativement récente du pays, est pourtant très peu connu du public. Peut-être est-ce l'occasion pour les associations de faire acte de pédagogie pour inviter les citoyens à partager ensemble et auprès de ceux qui ont connu ces épisodes noirs de notre histoire, ces quelques moments dédiés aux morts pour la France.



## **L'esprit d'équipe...**

### *... autour d'une table*

Vendredi 14 décembre, l'équipe municipale donnait rendez-vous au personnel de la Mairie pour le traditionnel apéritif de fin d'année. Pour l'occasion, c'est Le Comptoir de la Galinette, rue Grande, qui avait concocté de délicieuses bouchées qui ont enchanté les convives !

Ce moment privilégié est toujours l'occasion de remercier les équipes qui oeuvrent tout au long de l'année au bon fonctionnement de la machine municipale et de faire un point sur les actions à venir.



# Infos municipales

## **Autisme Relais Accompagnement :**

### *Un accueil loisirs adapté*

Adhérente de la Fédération Française de Sport Adapté, l'Association Autisme Relais Accompagnement ouvre à Entrecasteaux, sur un terrain de 5000 m<sup>2</sup>, un accueil d'adultes et adolescents (à partir de 16 ans) en situation de handicap mental (autisme, trisomie, syndrome de Rett...) pour leur permettre de bénéficier d'activités de loisirs. Ce nouveau centre, c'est aussi une aide pour les familles de la région ainsi que celles qui viennent en vacances afin qu'elles puissent bénéficier d'un peu de temps libre.

Différentes activités simples, sont proposées en fonction des capacités de chaque personne et de ses centres d'intérêt. (promenade, parcours, ping pong, foot, trampoline, activités manuelles, jeux, musique etc...) Par la suite : piscine, équitation...

**Ouverture** : Samedis 9h00 - 12h00 et 14h00 – 17h00

Dimanche matin 9h00 – 12h00 - deux fois dans la semaine, fonction de la demande.

AUTISME RELAIS ACCOMPAGNEMENT - 712 Les Plantades - 83570 ENTRECASTEAUX

**Contact** : Maïté Baude : 06 07 99 16 14 – [autisme.relais@gmail.com](mailto:autisme.relais@gmail.com)

### **COURS DE HATHA YOGA (Association des Praticants de Yoga du Thoronet)**

*Maison des Associations, Place de la Mairie*

**Lundi** : De 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45 // De 18h00 à 19h00 et de 19h15 à 20h15

**Vendredi** : De 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45

**Renseignements et inscriptions** : 04.94.73.86.07



## Débroussaillage : règlementé toute l'année !

L'été a laissé place à l'automne mais les règles de débroussaillage sont toujours en vigueur ! N'oubliez pas que cette réglementation a été mise en place afin de protéger vos familles et vos habitations. Si un incendie venait à toucher vos biens et que vous n'avez pas effectué le débroussaillage nécessaire, vos assurances ne sauraient en aucun cas vous dédommager. La police municipale est, dans votre intérêt, habilitée à verbaliser les contrevenants.

### Débroussailler : une obligation qui vous protège

En cas d'incendie, il ralentit la propagation du feu, diminue sa puissance et évite que les flammes n'atteignent les parties inflammables de votre maison.

Le débroussaillage protège également la forêt, limitant le développement d'un départ de feu accidentel depuis votre domicile. Il évite de concentrer tous les moyens de lutte sur les zones habitées laissant la forêt sans protection.

### Quels sont les espaces à débroussailler ?

L'obligation de débroussailler concerne les propriétés situées dans les bois, les forêts et terrains assimilés (landes, maquis, garrigue) ou à moins de 200 m des lisières de ces types de végétation.

Dans cette zone des 200 m, le code forestier liste clairement les zones concernées :

Abords de constructions, chantiers et installation de toute nature : 50 mètres, que le maire peut porter à 100 mètres et le long des voies privées qui y donnent accès.

En zone urbaine, la totalité de votre propriété doit être débroussaillée, sans oublier le périmètre de 50 mètres autour des bâtiments, dans le cas où ce dernier empiéterait sur une zone non urbaine.

### Que risque t-on en cas de non respect de la réglementation ?

La contravention prévue et appliquée dans la plupart des cas est de classe 4 (750€). Certains cas comme les campings se verront directement appliquer une contravention de classe 5 (1500€). Cf article R. 163-3 du code forestier.

Le maire de la commune est habilité à vous mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires dans un temps imparti. En cas de non respect de cette mise en demeure, vous commettez un délit et vous exposez à une amende de 30€ par m<sup>2</sup>. Cf article 163-5 (1) du code forestier.

### Bon à savoir :

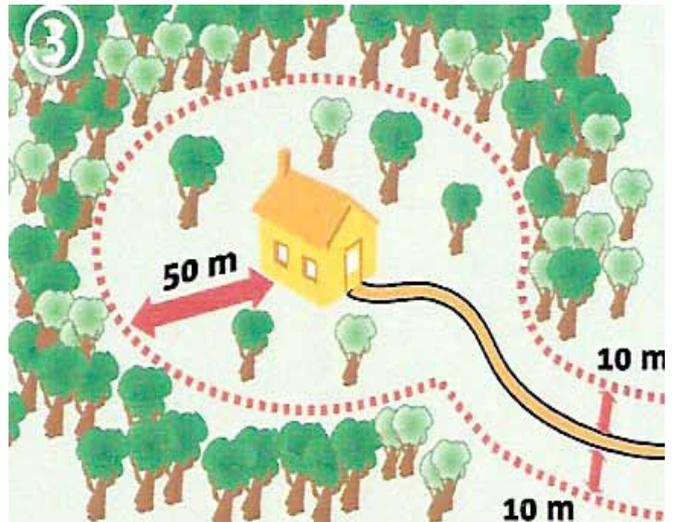
En cas de sinistre, votre assurance habitation n'est pas tenue de couvrir les dommages si la densité excessive de végétation sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie. Cf article L 122-8 du code des assurances.

Vous pouvez dans ce cas également être mis en cause :

« L'assureur peut, s'il est établi que l'assuré ne s'est pas conformé aux obligations découlant des articles L. 322-3 à L. 322-10 du code forestier, pratiquer, en sus des franchises prévues le cas échéant au contrat, une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5000€.

**Besoin de plus de précisions ? Contactez le comité de secteur CCF :**

**Jean-Luc Zamora : 06.25.13.36.87.**



# À vos agendas !

## **Dimanche 6 janvier : Galette des Rois**

L'incontournable dégustation de la galette frangipane et de la traditionnelle couronne provençale, organisée par le Foyer Rural.

**16h00 - Salle des Fêtes**



## **vendredi 11 janvier : vœux du Maire**

*Monsieur le Maire et son équipe vous donnent rendez-vous à 18h30 à l'écomusée pour les traditionnels vœux à la population.*

*Venez nombreux partager ce moment privilégié de convivialité autour d'un apéritif dinatoire convivial et chaleureux.*



## **Dimanche 20 janvier : la fête à Barjols**

Découverte de la fête des Tripettes ! Défilé en costumes traditionnels et médiévaux, Grand-Messe puis procession de Saint-Marcel dans les rues. Déjeuner suivi d'une visite du centre historique de Brignoles.

**Inscription obligatoire auprès du Foyer Rural**



## **Dimanche 17 février : Sortie mentonnaise**

Excursion à Menton à l'occasion de la fête des citrons.

**Inscription obligatoire auprès du Foyer Rural**



## **Jeudi 7 mars : fraîche ballade**

Sortie à Gréolières - rando raquettes !

**Inscription obligatoire auprès du Foyer Rural**



## **Samedi 23 mars : Loto de Printemps de l'A.P.E du Thoronet**

Sur réservation au 06.32.22.71.45 ou au 06.68.77.68.55 (Association des Parents d'Élèves)

**Résidence les Jasmins - de 14h30 à 17h00**

## **Dimanche 14 avril : journée à Tourves**

Matinée au musée des Gueules Rouges, déjeuner puis après-midi au cabaret Le Billardier.

**Inscription obligatoire auprès du Foyer Rural**



**Foyer Rural**

Le mardi, de 17h à 18h30 : 04.94.73.86.80 ou Nicole Le Berre : 06.03.07.17.86

**Point Information du Thoronet // Place Louis Rainaud**  
04.94.60.10.94 // [www.tourisme-lethoronet.com](http://www.tourisme-lethoronet.com)